Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP Carreleur, veuillez visiter :
capcarreleur.fr/annales-sujets-et-corriges

CAP Carreleur mosaïste, EP2 A

Session 2021 • Code sujet : **2106-CAP MC EP2 1** • Durée : **15h** • Coefficient : **8**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Préparation de l’intervention : équipements, matériels et matériaux (4 questions) **Page 3**

2. Organisation, implantation et réalisation d’ouvrages carrelés (3 questions) **Page 5**

3. Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 7**

Sujet officiel (PDF) : https://capcarreleur.fr/assets/annales/cap-carreleur/EP2 - A – réalisation d’ouvrages courants/2021/CAP Carreleur - EP2 - A – réalisation d’ouvrages courants - Session 2021 - 3-Sujet.pdf

1. Préparation de l’intervention : équipements, matériels et matériaux

La fiche d’évaluation demande de préparer une intervention de carrelage en recensant les équipements de protection individuelle, les matériels, l’outillage et les matériaux nécessaires. Le candidat doit aussi quantifier les matériaux selon les besoins, puis reprendre cette quantification en tenant compte des chutes.

Choix des équipements de protection

Question 1.1. Inventorier les équipements de protection individuelle adaptés à l’intervention.

Les travaux comprennent des découpes, la manipulation de mortiers et une pose au sol. Adapter les protections aux risques présents et aux consignes des produits utilisés :

- chaussures de sécurité antidérapantes et vêtements couvrants ;
- genouillères pour la pose au sol ;
- lunettes ou écran facial, protections auditives et masque adapté aux poussières lors des découpes ;
- gants étanches pour manipuler les mortiers, sans les porter près d’un outil rotatif s’il existe un risque d’entraînement.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Chaussures de sécurité, vêtements couvrants, genouillères, protections oculaires, auditives et respiratoires, gants adaptés à la tâche.

Choix des matériels et de l’outillage

Question 1.2. Identifier les matériels, l’outillage et les matériaux nécessaires à la réalisation de l’intervention.

Prévoir l’équipement adapté aux ouvrages évalués : structure en béton cellulaire, chape rapportée, sol scellé et faïence avec appareillages et profilés d’angle.

Famille	Éléments à prévoir
Implantation et contrôle	Mètre, crayon, cordeau, règle, niveau, équerre
Préparation et pose	Malaxeur, auge, truelles, platoir, peigne, maillet, croisillons
Découpe et finition	Coupe-carreau, pince, outil de coupe adapté, raclette à joints, éponge
Matériaux	Carreaux, faïence, blocs de béton cellulaire, mortier de chape et de pose, colle, joints, profilés d’angle

Ajouter les moyens de nettoyage et de tri des déchets. Vérifier que les produits et outils sont compatibles avec les supports et les poses prévues.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Outillage d'implantation, de contrôle, de gâchage, de pose et de découpe, avec matériaux adaptés à chaque ouvrage.

Quantification des matériaux

Question 1.3. Repérer et quantifier les matériaux nécessaires à l'intervention, avec des quantités conformes aux besoins.

Établir les besoins nets ouvrage par ouvrage, à partir des dimensions du projet, des formats retenus et des rendements des produits. Distinguer les surfaces de sol et de faïence, puis relever les longueurs de profilés et les éléments de béton cellulaire nécessaires.

Pour les carreaux, diviser la surface à couvrir par la surface utile d'un carreau et arrondir à l'unité supérieure. Calculer les mortiers, la colle et les joints selon le dosage ou le rendement indiqué par le fabricant. Vérifier les quantités livrées, comme demandé pour la chape.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Quantités nettes établies séparément pour les carreaux, la faïence, le béton cellulaire, les mortiers, la colle, les joints et les profilés.

Quantification et prise en compte des chutes

Question 1.4. Repérer et quantifier les matériaux nécessaires à l'intervention en tenant compte des besoins et des chutes.

À partir des besoins nets, établir le calepinage et compter les carreaux entiers, les coupes et les chutes réutilisables. Distinguer les besoins du sol de ceux de la faïence. Ajouter uniquement les pertes non réutilisables prévues par cette répartition : ne pas appliquer de taux forfaitaire sans consigne.

1. Optimiser le calepinage pour réduire les coupes et conserver les chutes réutilisables.
2. Prévoir les mortiers, la colle et les joints selon leur rendement, puis les profilés selon leurs longueurs nécessaires.
3. Arrondir les quantités d'achat au conditionnement supérieur.

Cette méthode répond à l'exigence de quantités conformes aux besoins et de pertes minimisées.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Quantité à commander : besoin net augmenté des pertes non réutilisables du calepinage, puis arrondi au conditionnement supérieur.

2. Organisation, implantation et réalisation d’ouvrages carrelés

Le candidat organise et sécurise son poste, implante les ouvrages et construit une structure en carreaux de béton cellulaire. Il réalise également une chape rapportée adhérente, un sol scellé et une pose de faïence avec appareillages, évalués notamment selon les tracés, les dimensions, les coupes, les joints et la finition.

Organisation, sécurité, implantation et structure modulaire

Question 1. **Organiser et maintenir propre le poste de travail, trier les déchets conformément aux prescriptions et appliquer les mesures de prévention avec des EPI adaptés. Implanter et répartir les éléments de carrelage, de faïence, de listel et les baguettes d’angle, ainsi que l’opus, puis construire la structure en carreaux de béton cellulaire en respectant les tracés, dimensions, niveaux, pentes, verticalité, horizontalité, angles, planéité et équerrage attendus.**

Préparer et ordonner le poste, dégager les circulations et trier les déchets selon les prescriptions. Porter les EPI adaptés aux tâches : chaussures de sécurité, gants, lunettes lors des coupes et protection respiratoire en présence de poussières. Mettre en place les protections nécessaires avant l’intervention.

Éléments contrôlés	Exigences
Implantation et répartition	Respecter les documents descriptifs et le projet décoratif
Ouvrages et structure	Respecter tracés, dimensions, niveaux, pentes, angles et équerrage
Géométrie	Contrôler verticalité, horizontalité et planéité

Reporter les repères du dossier, puis contrôler l’implantation et la structure en carreaux de béton cellulaire avec les outils adaptés. Maintenir le poste propre pendant toute l’intervention.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Poste organisé, propre et sécurisé ; déchets triés, implantation conforme et structure en béton cellulaire contrôlée selon les documents descriptifs.

Chape rapportée adhérente et sol scellé

Question 2. **Réaliser une chape rapportée adhérente en adoptant un geste professionnel, en respectant sa hauteur et l’état de surface requis, et en contrôlant les quantités de mortier livré. Réaliser ensuite le sol scellé en respectant les tracés et la répartition, la qualité des coupes, le format et les couleurs des éléments, la mise en œuvre des joints, la limitation des pertes et la propreté du poste.**

1. Examiner le support, le nettoyer et supprimer les aspérités. Préparer l’adhérence et régler les repères correspondant à la hauteur prescrite.
2. Contrôler les quantités de mortier livré. Exécuter et régler la chape adhérente à la hauteur prévue, puis obtenir une surface régulière.
3. Reporter les tracés et la répartition du sol scellé. Poser les éléments au format et aux couleurs prévus ; vérifier les coupes et l’alignement des joints.
4. Réaliser les joints selon les prescriptions, limiter les chutes et pertes, puis nettoyer et ranger le poste, les outils et les matériels.

Contrôler chaque étape à l'aide des repères du dossier et des exigences de l'ouvrage.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Chape adhérente à la hauteur prescrite, support sans aspérités et mortier contrôlé ; sol scellé conforme, joints maîtrisés et pertes limitées.

Pose de faïence et appareillages

Question 3. **Réaliser la pose de faïence et des appareillages en respectant les tracés et la répartition, notamment l'alignement des diagonales, la qualité des coupes, le format et les couleurs des éléments, la pose des profilés d'angle et la mise en œuvre des joints. Maintenir le poste de travail, les outils et les matériels propres et ordonnés.**

Reporter les tracés et vérifier la répartition avant la pose. Présenter les éléments autour des appareillages pour équilibrer les coupes, puis contrôler régulièrement l'alignement des diagonales, l'aplomb et la planéité. Suivre le calepinage et les documents descriptifs.

- Respecter le format et les couleurs ; réaliser des coupes sans défaut.
- Poser les profilés d'angle droits et alignés avec le parement.
- Choisir et mettre en œuvre les joints conformément aux prescriptions, puis nettoyer les faces.
- Maintenir le poste, les outils et les matériels propres et ordonnés.

Reprendre tout décalage avant de poursuivre la pose.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Faïence et appareillages conformes au calepinage, diagonales alignées, coupes soignées, profilés d'angle maîtrisés et joints réguliers.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2021)

Bilan de l'épreuve : L'épreuve EP2 A du CAP Carreleur mosaïste, session 2021, porte le code 2106-CAP MC EP2 1. Elle dure 15 heures et a un coefficient 8. Cette évaluation des ouvrages courants comprend une préparation écrite et des réalisations pratiques : implantation, structure en béton cellulaire, chape adhérente, sol scellé et faïence, avec des critères d'organisation, de sécurité et de qualité d'exécution.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Adapter les EPI, matériels, outils et matériaux aux tâches prévues et quantifier les matériaux en tenant compte des chutes.
- Respecter les tracés et répartitions, ainsi que les dimensions, niveaux, pentes, verticalité, horizontalité, angles, planéité et équerrage attendus.
- Pour la chape rapportée adhérente, la grille évalue le geste professionnel, la hauteur, l'état de surface du support et le contrôle du mortier livré.
- Pour les revêtements, les critères comprennent les coupes, les joints, les formats et couleurs, les profilés d'angle et la limitation des pertes.

Points de vigilance & attentes du jury

- Prévoir les EPI adaptés et établir un inventaire complet des matériels, de l'outillage et des matériaux.
- Quantifier les matériaux selon les besoins et tenir explicitement compte des chutes.
- Maintenir un poste propre et ordonné, trier les déchets selon les prescriptions et appliquer les mesures de prévention.
- Contrôler les tracés, les diagonales, les dimensions, la qualité des coupes et la mise en œuvre des joints.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment faut-il quantifier les matériaux demandés dans la partie écrite ?

Repérez les matériaux nécessaires à l'intervention, calculez les quantités correspondant aux besoins, puis distinguez le calcul qui doit aussi intégrer les chutes. La grille vérifie que les quantités sont conformes aux besoins de l'intervention.

Q : Quels points vérifier pour réaliser la chape rapportée adhérente ?

La grille évalue le geste et l'attitude professionnels, le respect de la hauteur de chape, l'absence d'aspérités sur la surface du support et le contrôle des quantités de mortier livré.

Q : Quelle est la durée de l'épreuve et comment son barème est-il réparti ?

L'épreuve dure 15 heures et son coefficient est 8. La grille totalise 200 points, répartis entre 40 points pour la partie écrite et 160 points pour la partie pratique, avec une note proposée sur 20.

Q : Quels critères déterminent la qualité de la pose de faïence ?

La grille porte notamment sur les tracés et leur répartition, l'alignement des diagonales, la qualité des coupes, le format et les couleurs, la pose des profilés d'angle, les joints et la propreté du poste.

Sujet officiel associé (PDF) : https://capcarreleur.fr/assets/annales/cap-carreleur/EP2 - A – réalisation d'ouvrages courants/2021/CAP Carreleur - EP2 - A – réalisation d'ouvrages courants - Session 2021 - 3-Sujet.pdf
Ressources CAP Carreleur : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.